

Fondation... maintenant disponible!! Ne manquez pas votre chance

Fondation c'est quoi?

Un fonds de travailleurs CSN créé en 1996 par une loi provinciale à cet effet. Il s'agit d'un fonds de développement pour la coopération et l'emploi, destiné principalement à accorder une aide financière aux entreprises québécoises dans le but de maintenir ou de créer des emplois, de stimuler l'économie et de contribuer à la formation des travailleuses et des travailleurs.

À qui s'adresse Fondation?

À tout le monde!!! Que vous soyez un employé syndiqué CSN, FIQ, ou un employé syndicable non syndiqué, que vous soyez un cadre intermédiaire ou supérieur, que vous soyez un conjoint ou une conjointe d'employé(e)... Vous avez tous et toutes la possibilité de souscrire à Fondation

Quelques bonnes raisons d'investir dans Fondation?

Parce qu'il s'agit d'un fonds de travailleurs, ce qui signifie que chaque palier de gouvernement (fédéral + provincial) vous offre un crédit d'impôt additionnel de 15%, vous économisez donc 30% et ce, que vous investissiez dans un compte REER ou non REER.

Si vous choisissez d'investir dans un compte REER Fondation, vous bénéficiez en plus de votre 30% de crédit d'impôt, des économies d'impôt correspondant à votre tranche d'imposition.

Voici un exemple concret :

Vous souhaitez que des prélèvements automatiques soient effectués sur votre paye afin qu'au terme de l'année, vous ayez 5000\$ dans votre compte REER Fondation. Normalement, il vous en coûterait : 192.31\$ par période de paye pour arriver à accumuler ce montant. Voyons de plus près ce que vous permet Fondation...

Votre revenu se situe entre 58 595\$ et 74 357\$ annuellement

Les deux palliers de gouvernements vous donnent chacun 15% = 30%

Vous bénéficiez de vos économies d'impôt REER = 42,37%
(taux marginal d'imposition correspondant à votre tranche de revenu)

Pour un total de : **72,37% d'économies d'impôts**

Vous demandez à ce que vos déductions soient appliquées à la source et non à la fin de l'année lorsque vous faites votre déclaration d'impôt.

Il ne vous en coûtera donc que **53,14\$** par période de paye au lieu de 192.31\$

Résultat :

Pour avoir 5000\$ en REER Fondation, il ne vous en aura coûté que **1381,64\$**

Vous êtes sceptique? C'est compréhensible! Alors prenez rendez-vous avec l'un ou l'autre des Responsables Fondation et ils vous prouveront qu'il ne s'agit pas d'une arnaque mais bien d'une offre exceptionnelle que vous ne pouvez pas laisser passer.

Pour toute question, besoin d'explications additionnelles ou tout simplement pour souscrire à Fondation, téléphonez au local syndical CSN au (819) 964-2155 et laissez un message détaillé en mentionnant le but de votre appel à l'attention de Serge Doiron ou de Nathalie Bélanger et ils vous rappelleront sans tarder.